



Paris, le 14 septembre 2014

Christophe NAUWELAERS

Secrétaire Général

Tél : 06.48.42.54.68

christophe.nauwelaers@unsa.org

Bernard Cazeneuve

Ministre de l'intérieur

Référence : LPG 09/2014

Objet : Levée du préavis de grève

Monsieur le Ministre,

Le 9 septembre, l'UNSA-SANEER vous informait du dépôt d'un préavis de grève appelant les Inspecteurs et Délégués au Permis de Conduire et à la Sécurité Routière à se mobiliser le lundi 15 septembre 2014, ce préavis était reconductible.

Vendredi 12 septembre, une délégation de notre syndicat a été reçue en audience, dans le cadre du préavis, par votre conseiller territorial, Monsieur David Coste.

Lors de cette audience, nous avons exposé nos revendications et réaffirmé nos propositions concernant les mesures prises et à venir de la réforme que vous avez voulu engager.

Samedi 13 septembre, plusieurs échanges ont eu lieu avec votre conseiller, échanges ayant abouti aux engagements dont vous m'avez fait part dans votre lettre datée de ce jour :

- En ce qui concerne les examens du groupe lourd, le SANEER estime que leur délégation ne se justifie pas pour atteindre l'objectif premier de la réforme.
En effet, les deux mesures prises concernant l'ETG et le 13ème examen B ainsi que celles devant être mises en œuvre envers les EECA et la modification de la méthode d'attribution des places d'examen doivent permettre de réduire les délais d'attente des candidats au permis de conduire.
Nous notons avec satisfaction que vous avez pris en compte nos arguments. L'échéance fatidique de juillet 2015 fait place à l'étude de l'évolution des délais d'attente. Cette évolution sera présentée dans le cadre de la concertation aux organisations syndicales représentatives.
- La définition du contenu et des modalités d'exercice des missions de contrôle seront concertées dans le cadre d'un groupe de travail placé sous la responsabilité du délégué à la sécurité et à la circulation routières .

- La concertation sur les parcours et les carrières des agents sera engagée à partir du 22 septembre.
- Les effectifs des inspecteurs et délégués seront préservés sur l'exercice triennal.
- Votre volonté affichée de mettre en place des mesures visant à améliorer le niveau de formation dispensée par les Établissements d'Enseignement de la Conduite Automobile (EECA) et de les contrôler est de nature à rassurer les agents de l'éducation routière quand à la faisabilité de la réduction des délais d'attente.
- Vous indiquez à nouveau ne pas souscrire à un projet de privatisation totale des examens du permis de conduire .

Ces éléments me permettent de lever notre préavis de grève.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma plus haute considération.

Christophe Nauwelaers

Signé

Copies :

Ministère de l'intérieur :

Michel Lalande, Secrétaire Général

Nathalie Collin, DRH

David Coste, conseiller territorial, Cab-Mi

DSCR :

Jean-Robert Lopez, DISR



à nouveau monde, nouveau syndicalisme !

<http://www.unsa-saneer.org>

libres ensemble